



Les 9 Clochers en Beaujolais

Règlement course des 9 clochers en Beaujolais

La course

La course pédestre des 9 Clochers est une épreuve ouverte à tous les sportifs, licenciés ou non. Elle comprend trois parcours de 6km (2clochers), 12 Km (5 Clochers) et 25 Km (9 Clochers) sur routes et sentiers à travers le vignoble des Pierres Dorées. Le départ des 3 parcours sera donné à 9h, 9h10 et 9h20 au clocher de la Madone, à Chazay.

L'arrivée sera jugée à la salle Saint Exupéry (complexe sportif) de Chazay.

Plusieurs ravitaillements sont organisés aux 5ème, 10ème, 15ème et 19ème km pour les 9 clochers, au 6ème Km et à l'arrivée pour les 5 clochers et à l'arrivée pour les 2 clochers

Des signaleurs seront placés sur le parcours à tous les croisements ainsi qu'aux différents points à risque. Le balisage est assuré par flèches bleues au sol ou par flèche bleues 9 clochers posées ou rubalise 9 clochers

La sécurité sera assurée jusqu'à 12h (signaleurs, secouristes, médecins, voiture balai, commissaires).

Les participants seront considérés comme en excursion personnelle et devront respecter le code de la route ainsi que les interdictions en vigueur.

L'organisation

L'organisation est couverte par une assurance Responsabilité Civile auprès de la société AVIVA

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les participants autorisent expressément l'organisateur et ses ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser tous documents (photo ou vidéo) sur lesquels ils pourraient apparaître à l'occasion de leur participation à la course des 9 Clochers.

Les participants autorisent expressément l'organisateur à utiliser leurs adresses courriels pour l'envoi de documents publicitaires ou dépliants d'inscriptions ;

Si un participant ne souhaite pas l'exploitation de ses données, il a la possibilité de le signaler aux organisateurs par courriel Les9clochers@free.fr ou par courrier à les 9 clochers 1 Av. de la République 69380 CHAZAY D'AZERGUES

Les inscriptions

Pour être enregistrée, **toute inscription nécessite la fourniture d'un justificatif médical et du chèque de règlement. (8€ - 11€ - 13€ pour l'édition 2018)**

Pour **les licenciés** de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI), **la photocopie d'une licence valide à la date de l'épreuve est exigée.**

Pour tous les autres licenciés et les non licenciés, un certificat médical portant la mention de "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition", datant de moins d'un an à la date de l'épreuve est exigé.

Toute inscription est ferme et définitive. Elle ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement en cas de forfait, sauf présentation d'un certificat médical justifiant celui-ci.

Aucune inscription ne sera prise le matin de la course et il sera interdit de courir sur les parcours officiels sans dossard.

L'organisateur, Les 9 Clochers, aura tout pouvoir pour faire respecter le présent règlement. En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment et de modifier tout ou partie de l'itinéraire.

Toute inscription implique la prise de connaissance et l'entière acceptation du présent règlement.

Catégories :

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1978 et avant
Seniors	SE	1979 à 1995
Espoirs	ES	1996 à 1998
Juniors	JU	1999 et 2000
Cadets	CA	2001 et 2002
Minimes	MI	2003 et 2004
Benjamins	BE	2005 et 2006
Poussins	PO	2007 et 2008
École d'Athlétisme	EA	2009 à 2011
Baby Athlé	BB	2012 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	V1	1978 - 1969
	V2	1968 - 1959
	V3	1958 - 1949
	V4	1948 - 1939
	V5	1938 et avant